

générale de l'Assistance publique, instituée le 10 janvier 1849 et qui regroupe la plupart des hôpitaux civils parisiens, dont les Incurables, décide de transférer les malades à l'Hôpital d'Ivry, et l'Hôpital des Incurables-femmes est fermé.

Rouvert en 1870, à cause de la guerre, par cette même administration, l'Hôpital des Incurables est à nouveau fermé en juillet 1871, puis reprend du service sous le nom d'Hôpital Temporaire, en 1874, avant de prendre le 14 février 1879, par arrêté du préfet de la Seine, le nom du célèbre médecin de l'Hôpital Necker, Théophile René Yacinthe Laennec (1781-1826), qui avait défini la nature infectieuse de la tuberculose et en avait décrit les lésions anatomo-pathologiques. Il fut le premier à utiliser un tube creux (l'ancêtre du stéthoscope) pour écouter les crépitements des poumons et un cylindre de bois pour écouter le cœur. L'hôpital commence à accueillir les malades aigus, qu'ils soient adultes ou enfants (et non plus seulement les incurables).

L'Hôpital Laennec

Le pouvoir politique décide le recrutement d'infirmières laïques pour répondre aux besoins toujours croissants de la population hospitalière, principalement constituée d'indigents. De nombreuses améliorations voient le jour, et les structures hospitalières sont modifiées : on crée une consultation externe avec délivrance gratuite des médicaments en 1879, une salle de cours et des services médicaux et pharmaceutiques en 1881, des laboratoires en 1882 ; on améliore le chauffage et l'éclairage au gaz, on construit un service de bains

en 1883. L'Hôpital Laennec compte 520 lits répartis en quatre services de médecine, un service de chirurgie, ainsi qu'un service de pharmacie, qui réalise les analyses biologiques. Parmi les 126 personnes qui y travaillent, 92 sont affectées au service des malades qui viennent à l'hôpital pour des soins et des examens sans admission ou pour des séjours de courte durée. L'hébergement n'est plus synonyme d'internement, les notions de convalescence et de transfert vers d'autres structures de soins apparaissent ; les traitements deviennent de plus en plus spécialisés.

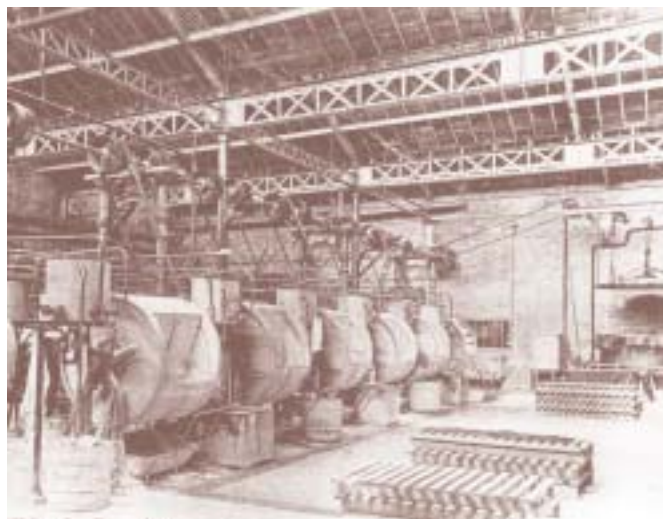
Tuer les germes ou les éviter : antiseptie contre aseptie

Lors de l'éclosion de la chirurgie, l'Hôpital Laennec prend une place prépondérante du fait de la qualité de ses « patrons », dont le premier fut Félix Terrier. Lors de ses voyages à Londres, en 1871, il avait vu opérer des collègues britanniques, notamment Joseph Lister, qui introduisit l'antiseptie : conscient des dommages que pouvaient engendrer les micro-organismes pathogènes, il pulvérisait sur l'opéré une solution antiseptique, l'huile phéniquée. Il avait aussi remarqué deux chirurgiens, qui ne pratiquaient pas l'antiseptie, mais prêtaient une attention toute particulière à la propreté et obtenaient d'assez bons résultats. Jusqu'à la fin des années 1880, les interventions chirurgicales avaient lieu en public, dans les amphithéâtres où les chirurgiens opéraient en habit ou revêtus d'une tenue souillée par le sang ou par le pus des jours précédents.

Après avoir utilisé les méthodes antiseptiques prônées par Lister, il tente une

« aseptie partielle » en opérant, dans les murs de l'Hôpital Temporaire, entre 1874 et 1876, 11 kystes de l'ovaire. Il opère ces onze malades dans une pièce située sous les toits, après avoir fait passer les parois à la chaux. Il refuse d'opérer dans les salles de l'hôpital où avaient défilé pendant des années des suppurations virulentes. Il demande à ses aides de faire un séjour de quelques jours à la campagne, avant la date de l'opération ; lui-même, pendant ce temps, s'impose de ne pas toucher de plaies virulentes et de ne pas faire de pansements. Ses instruments sont neufs. Il utilise de l'eau qui a été bouillie. Les compresses de toile et le coton sont préparés à son domicile par sa femme et par sa mère. Sur onze opérés, il y eut neuf succès et deux décès. Ces deux morts survenues dans le futur Hôpital Laennec le conduisent à revenir temporairement à l'antiseptie avant d'aller travailler dans le petit laboratoire de Louis Pasteur et Émile Roux, où il se prépare à l'aseptie avec son élève Poupinel. Ainsi, la chirurgie « propre » fait ses premiers pas à l'Hôpital Temporaire, avant même la chirurgie aseptique.

La notion de salle d'opération et de dépendances spécifiques met plus de dix ans à s'imposer. Vers la fin des années 1880, la direction de l'administration générale de l'Assistance publique accepte de créer dans les jardins un pavillon de 20 mètres sur 14 comportant une salle d'opération et cinq lits d'hospitalisation réservés aux grandes opérations faites à l'Hôpital Laennec. Il prendra en 1888 le nom de pavillon Récamier.



3. LES COMMUNS DE L'HÔPITAL LAENNEC, vers 1910 : les tonneaux laveurs de la blanchisserie (à gauche) et la cuisine (à droite). Des tisanières (en haut) servaient à la préparation par la pharmacie de la boisson du petit déjeuner.

Parce que la chirurgie évolue, que le droit à l'assistance et au progrès médical (l'assistance médicale gratuite est créée en 1893) s'étend et que la III^e République veut moderniser le patrimoine hospitalier, le nombre de lits d'hospitalisation ne cesse de croître. Ainsi, en 1898, l'Hôpital Laennec assure 7 267 consultations de médecine et 7 870 de chirurgie ; on y dénombre 633 lits réglementaires, attribués à la médecine ou à la chirurgie (318 pour les hommes, 295 pour les femmes et 20 berceaux).

«Au 1^{er} janvier 1896, on constatait la présence à l'hôpital de 709 malades ; pendant cette année, il en est entré 4 302 et sorti 3 730. Le nombre des morts a été de 533. Le chiffre des malades restants au 31 décembre 1896 était de 748. Pour cette année 1896, le nombre de journées de malades a été de 266 979. La mortalité, calculée d'après le nombre des individus sortis par guérison ou par décès divisé par le nombre des morts, a été de 1 sur 7 en médecine et de 1 sur 14 en chirurgie. La durée du séjour, calculée d'après le nombre des journées divisé par le nombre des individus sortis par guérison ou par décès, a été de 69,45 en médecine et de 43,63 en chirurgie.»

C'est à ce moment que l'Hôpital Laennec devient la Maison de la tuberculose et du poumon.

La Maison de la tuberculose et du poumon

Depuis 1878 de nombreux tuberculeux pauvres étaient déjà hospitalisés à l'Hôpital Laennec, dans les salles communes. Les instructions administratives sur les admissions recommandent de ne recevoir «les phtisiques que lorsqu'ils sont arrivés au dernier degré de l'épuisement, lorsque, sans asile convenable, sans ressources régulières, ils viennent réclamer l'humble lit de repos et de mort que l'humanité leur doit».

En 1891, la tuberculose, responsable de 20 pour cent des décès en France, devient une préoccupation des politiques, mais les décisions tardent. En 1900, 148 lits sont finalement réservés aux tuberculeux dans les hôpitaux parisiens, les incurables étant dirigés vers l'Hôpital de Brévannes à partir de 1907. En 1905, un service de 250 lits est ouvert à l'Hôpital Laennec, ainsi que deux services similaires à l'Hôpital Tenon et à l'Hôpital Saint-Antoine. Le choix de l'Hôpital Laennec n'est pas lié au hasard : depuis 1890, Louis Landouzy (1845-1917) y exerce et a créé – à ses

frais – un laboratoire de bactériologie. Grâce aux nombreux travaux réalisés notamment, en Allemagne, par Robert Koch, qui a découvert le bacille de la tuberculose en 1882 et le vibron du choléra en 1883, et, en France, par Louis Pasteur, il est convaincu de la nécessité «des contrôles bactérioscopiques» pour le diagnostic des maladies infectieuses, souvent impossible d'après le seul examen clinique.

Il s'intéresse surtout à la tuberculose. Depuis longtemps, la «phtisie pulmonaire» a été définie comme une entité clinique, et le crachat est suspecté d'être un élément possible de la transmission de la maladie. La mise en évidence du bacille de Koch sur divers milieux de culture rendra indispensable au diagnostic la recherche du bacille dans les crachats ; dès lors, on utilise des crachoirs pour évaluer l'évolution des lésions pulmonaires ou bronchiques. Puis, à partir de 1896, la radiologie est utilisée pour préciser l'étendue des épanchements pleuraux et pour diagnostiquer la tuberculose pulmonaire. Sur le plan thérapeutique, les médecins sont démunis : en dehors de la cure de repos en sanatorium (les premiers sont fondés en Allemagne vers 1880 et en France, à Bligny, en 1895), on tente quelques traitements, vite abandonnés en raison de leur inefficacité ou parce qu'ils déclenchent des poussées évolutives ; seul le pneumothorax thérapeutique, qui se développe au début du XX^e siècle, est efficace : on insuffle de l'air dans la cavité pleurale (entre les poumons et l'enveloppe qui les recouvre) des malades tuberculeux, afin de provoquer un «effondrement» du poumon, qui est mis au repos (les alvéoles infectées finissent par se cicatriser). Des recherches pour améliorer cette technique sont menées à l'Hôpital Laennec d'après les travaux de l'Italien C. Forlanini : le premier pneumothorax artificiel y est réalisé en 1912.

Le sénateur Léon Bourgeois (1851-1925), indigné de l'encombrement des salles réservées aux tuberculeux dans les hôpitaux de Paris, fait adopter un projet de construction d'un groupe de services pour la lutte contre la tuberculose dans une partie de l'Hôpital Laennec et de l'Hospice de Brévannes.

Cette organisation comprend plusieurs établissements en liaison les uns avec les autres : un service hospitalier urbain pour les tuberculeux «en évolution morbide» ; un hospice-sanatorium

pour les tuberculeux pouvant bénéficier d'une cure de repos à la campagne ; un dispensaire pouvant fournir à certains malades une cure de repos sans hospitalisation. Ainsi, selon l'avancement de la maladie, les tuberculeux sont répartis entre ces différents lieux de cure.

Le dispensaire antituberculeux

Le dispensaire antituberculeux de Laennec, qui prendra le nom de Léon Bourgeois, ouvre ses portes le 1^{er} décembre 1910. Les services consacrés aux tuberculeux comprennent 228 lits et sont constitués des services de Louis Landouzy, d'Édouard Rist et de Léon Bernard. Le dispensaire comporte salle d'attente, cabinets de consultation, bureau, laboratoire, postes de radioscopie, lieu de cure de repos, salle de bains, réfectoire, cuisine, lingerie, bibliothèque, salle de conférence.

Le premier bilan du dispensaire établi par Bernard en 1913 indique qu'entre le 1^{er} décembre 1910 et le 30 juin 1913, 19 550 malades ont été examinés, 25 432 journées de présence à la «cure du dispensaire» ont été notées. Le montant des secours accordés aux malades de la cure s'élève à 33 309 francs et 4 996 visites à domicile ont été effectuées.

La loi Léon Bourgeois du 15 avril 1916 consacre officiellement la formule du dispensaire avec des infirmières visiteuses. Bourgeois devient président de la Chambre des députés, puis président du Sénat. Il est l'un des promoteurs de la Société des Nations qu'il préside en 1919. Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1920 pour l'ensemble de son œuvre sociale. Après la guerre, Rist, chef du service des tuberculeux, se consacre à l'étude approfondie de la tuberculose avec ses élèves. Il remarque que la fréquence de la tuberculose est élevée parmi les élèves infirmières qui terminent leur stage dans les hôpitaux ; il en déduit que la contagion existe bel et bien et, dès 1920, lorsque le BCG devient disponible, il préconise la vaccination du personnel hospitalier.

Les premiers essais d'un antibiotique différent de la pénicilline, la streptomycine, ont lieu avec Charles Mattei dans le service de Bernard, en même temps que dans le service de Robert Debré, à l'Hôpital des Enfants malades, et de Pierre Mollaret, à l'Hôpital Claude Bernard. En 1944, l'Américain Selman Abraham Waksman, ingénieur agro-